



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

immigration

Question écrite n° 59245

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les problèmes causés par l'immigration massive en France. La France chaque année doit faire face à 200 000 immigrés légaux par an, mais c'est sans compter sur les milliers d'immigrés illégaux qui franchissent la frontière chaque année. La France ne peut pas faire face à cet afflux massif qui crée une énorme crispation chez la plupart des Français. Pourtant la France continue d'apparaître un eldorado, alors que les français doivent subir le prix de l'hypocrisie du Gouvernement. Les problèmes d'intégration sont donc criants et inacceptables. À ce titre, citons le rapport 2012 de l'observatoire national de la délinquance et des réponses pénales qui établissait que beaucoup de crimes étaient commis par des immigrés : elle est passée 16,5 % à 27 % entre 2008 et 2012. Il est donc intolérable de laisser une immigration à tout crains. Il lui demande donc s'il compte agir pour résorber ces flux migratoires.

Texte de la réponse

La France mène une action déterminée visant à la fois à lutter contre l'immigration irrégulière et les filières qui l'alimentent et à améliorer les conditions du séjour des étrangers qui résident régulièrement sur le territoire. Des résultats sensibles sont obtenus en matière de lutte contre l'immigration irrégulière : + 40 % d'éloignements contraints d'étrangers en situation irrégulière hors UE entre 2011 et 2014, + 30 % de filières démantelées.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59245

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 juillet 2014](#), page 5763

Réponse publiée au JO le : [31 mars 2015](#), page 2540